

Afin d'établir votre contrat M Perp, nous vous remercions de bien vouloir réunir les éléments suivants :

- Le bulletin d'adhésion, complété, daté et signé.
Indiquez votre date prévisionnelle de départ à la retraite avec précision (jj/mm/aaaa).
- En cas d'investissement sur une SCPI, l'annexe complémentaire de présentation du support datée et signée. Disponible sur simple demande courriel à contact@meilleurplacement.com ou sur le site www.meilleurplacement.com.
- Un RIB d'un compte au nom du souscripteur et domicilié en France, accompagné du mandat de prélèvement SEPA avec la case paiement récurrent/répétitif cochée (en cas de mise en place de versements programmés ou pour effectuer des versements libres par prélèvement).
- Le document d'entrée en relation MeilleurPlacement daté et signé.
- La fiche connaissance client MeilleurPlacement complétée et signée
- La copie de 2 justificatifs d'identité en cours de validité de l'adhérent.
Premier justificatif au choix :
 - Carte nationale d'identité (photocopie recto et verso) ou
 - Passeport (photocopie des pages contenant la photo, l'identité, la signature et le numéro du passeport)**Second justificatif au choix :**
 - Carte nationale d'identité (si la première pièce est le passeport)
 - Passeport (si la première pièce est la carte nationale d'identité)
 - Permis de conduire
 - Livret de famille (ou extrait complet d'acte de naissance)
- Le chèque au nom du souscripteur et à l'ordre exclusif de SURAVENIR.
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'électricité/gaz/eau, téléphonie fixe, quittance de loyer, quittance de loyer d'un organisme, avis d'imposition sur le revenu, taxe d'habitation...).
- Un justificatif d'origine des fonds (relevé d'épargne, acte notarié...) en cas de versement supérieur à 150 000 euros.

→ EN CAS DE TRANSFERT DE CONTRAT (PERP, PER ENTREPRISES OU MADELIN) D'UN AUTRE ASSUREUR VERS M Perp :

- Le bulletin d'adhésion avec la case « transfert » cochée.
- Le formulaire de demande de transfert, complété, daté et signé.
- La copie du certificat d'adhésion au contrat d'origine ou dernier relevé d'information annuel du contrat d'origine.
- Pour transfert article 83** : un certificat de travail ou tout autre document prouvant que vous ne travaillez plus dans l'entreprise dans laquelle vous déteniez cet Article 83.

Où retourner ces éléments ?

par courrier, sans affranchir à :

**MeilleurPlacement
Libre Réponse n°64323
35049 Rennes Cedex**



À réception de votre dossier PERP, MeilleurPlacement vérifie la complétude de ce dernier, et vous informera du traitement de votre adhésion.

Nous contacter

- par téléphone : **0800 113 133 (Service et appel gratuits), du lundi au vendredi de 9h à 19h**

- par email : contact@meilleurplacement.com

M PERP
Contrat d'assurance de groupe de type multisupport n° 2139

BULLETIN D'ADHESION

ADHÉRENT

Le(la) soussigné(e), ci-après désigné(e) adhérent, demande son adhésion au Plan d'Épargne Retraite Populaire de groupe de type multisupport M PERP souscrit par l'AER (Association d'Épargne pour la Retraite - 1 rue Louis Lichou - 29480 Le Relecq-Kerhuon, inscrite sur le registre des Groupements d'Épargne Retraite Populaire - GERP - tenu par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution sous le n° 479 087 462/GP22) auprès de la société d'assurance Suravenir.

Monsieur Madame

Nom : _____

Nom de naissance : _____

Prénom(s) : _____

Adresse : _____

Code postal : |_|_|_|_| Ville : _____ Pays : _____

Date de naissance : ____/____/____ Département de naissance : |_|_|_|

Ville / pays de naissance : _____

Tél. domicile : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| Tél. portable : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Email : _____

Situation professionnelle

Actif Etudiant/apprenti/élève Demandeur d'emploi Autre inactif

Profession (si demandeur d'emploi, profession antérieure) : _____

Code CSP correspondant à la profession⁽¹⁾ : |_|_|_|_|

Résidence fiscale

Pour adhérer au contrat, votre résidence principale et fiscale est obligatoirement française

Renseignements complémentaires⁽¹⁾

Exercez-vous, ou avez-vous exercé depuis moins d'un an une fonction politique, juridictionnelle ou administrative importante ?

Oui Non

Si oui :

Quelle fonction ? |_|_|_| Dans quel pays ? _____

Une personne de votre famille ou de votre entourage exerce-t-elle ou a-t-elle exercé depuis moins d'un an une fonction politique, juridictionnelle ou administrative importante ?

Oui Non

Si oui :

Quelle fonction ? |_|_|_| Dans quel pays ? _____

Quel est votre lien avec cette personne ? |_|_|_|

Dans le cas d'un « oui » à l'une et/ou à l'autre des deux questions, l'adhésion ne sera effective qu'après validation par Suravenir du dossier.

SITUATION FAMILIALE

Marié(e) Célibataire Pacsé(e) Veuf(ve) Divorcé(e)

Si marié(e), indiquez le régime matrimonial : _____ Nombre d'enfants à charge : ____

CAPACITE JURIDIQUE

Majeur capable Mineur sous administration légale
 sous tutelle sous tutelle
 sous curatelle émancipé
 sous sauvegarde de justice

Si mineur ou majeur sous tutelle ou curatelle, indiquez les nom et prénom et l'adresse du (des) représentant(s) légal(aux) :

Représentant légal 1 :

Nom, prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : |_|_|_|_|_| Ville : _____

Représentant légal 2 :

Nom, prénom : _____

TRANCHE DE REVENUS ANNUELS DU FOYER

Moins de 50 k€ 50 à 100 k€ 100 à 150 k€ Supérieurs à 150 k€

PATRIMOINE DU FOYER

Moins de 50 k€ 50 à 100 k€ 100 à 150 k€ 150 à 750 k€ 750 à 1 500 k€
 Supérieur à 1 500 k€

OBJECTIF PRINCIPAL DU CONTRAT (UN SEUL CHOIX POSSIBLE)

Préparation de la retraite Revenus/Rentes

Autres (à préciser) : _____

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE ADHÉSION AU CONTRAT M PERP

DATE PRÉVISIONNELLE DE DÉPART À LA RETRAITE

La date prévisionnelle de départ à la retraite de l'adhérent est le ____/____/____
(à défaut de précision, la date prévisionnelle de départ à la retraite sera calculée par Suravenir sur la base de l'âge légal de départ à la retraite en fonction de la réglementation en vigueur au moment de l'adhésion).

VERSEMENT INITIAL

Cocher cette case s'il s'agit d'un transfert en entrée vers le PERP (dans ce cas, ne pas renseigner de montant pour le versement initial)

Versement initial : _____ €, sans frais

Régulé par :

chèque (libellé à l'ordre exclusif de Suravenir)

prélèvement sur mon compte bancaire (veuillez compléter, le mandat de prélèvement SEPA ci-joint en cochant la case « paiement ponctuel » et joindre un relevé d'identité bancaire sur lequel apparaissent les codes IBAN et BIC)

Pour tout versement, merci de bien vouloir préciser l'origine des fonds :

Héritage / donation Cession de bien Vente d'actifs immobiliers Épargne déjà constituée

Capitaux activité professionnelle Gains aux jeux Indemnisation / dommages intérêts

Pour les montants supérieurs ou égaux à 150 000 €, merci de joindre un justificatif.

CHOIX DU MODE DE GESTION DE LA RÉPARTITION DES SUPPORTS D'INVESTISSEMENT DE VOTRE CONTRAT

Choisir une seule option parmi celles proposées

Je choisis la **gestion libre** pour déterminer librement les supports sur lesquels je souhaite investir et opte pour le cadre suivant :

Avec sécurisation progressive du capital (**par défaut si aucune des 4 cases n'est cochée**).

Sans sécurisation progressive du capital (**dans ce cas, vous demandez expressément à déroger à la sécurisation progressive du capital conformément au texte ci-après dont vous acceptez les termes en cochant la case « Sans sécurisation progressive du capital »**).

Dérogation à la sécurisation progressive du capital. Conformément à la possibilité qui m'est donnée par l'article R. 144-26 du Code des assurances, j'accepte expressément que l'organisme d'assurance gestionnaire du plan d'épargne retraite populaire auquel j'ai adhéré n'applique pas aux droits que je détiens au titre de ce plan la règle de sécurisation progressive telle que le prévoit ledit article. J'ai parfaitement conscience que ma demande peut avoir pour conséquence une diminution significative de la rente qui me sera versée lors de la liquidation de mes droits si l'évolution des marchés financiers d'ici là a été défavorable.

Je choisis la **gestion pilotée**, demande et accepte une gestion automatisée de la répartition des supports d'investissement de mon contrat, et notamment les arbitrages qui en résultent. J'opte pour le profil suivant (*le détail des profils est donné en fin de notice*) :

Gestion pilotée sécurisée, conforme à la sécurisation progressive du capital

Gestion pilotée dynamique, dérogeant à la sécurisation progressive du capital (**dans ce cas, vous demandez expressément à déroger à la sécurisation progressive du capital conformément au texte ci-après dont vous acceptez les termes en cochant la case « Gestion pilotée dynamique, dérogeant à la sécurisation progressive du capital »**).

Dérogation à la sécurisation progressive du capital. Conformément à la possibilité qui m'est donnée par l'article R. 144-26 du Code des assurances, j'accepte expressément que l'organisme d'assurance gestionnaire du plan d'épargne retraite populaire auquel j'ai adhéré n'applique pas aux droits que je détiens au titre de ce plan la règle de sécurisation progressive telle que le prévoit ledit article. J'ai parfaitement conscience que ma demande peut avoir pour conséquence une diminution significative de la rente qui me sera versée lors de la liquidation de mes droits si l'évolution des marchés financiers d'ici là a été défavorable.

RÉPARTITION DU VERSEMENT INITIAL

En cas de choix de la gestion libre uniquement

Je répartirai mon versement initial sur les supports suivants⁽²⁾ :

Dans le cadre de la sécurisation progressive du capital, la répartition entre les fonds en euros et les unités de compte doit respecter celle détaillée dans le tableau ci-dessous.

Durée séparant la date d'arrêt des comptes du PERP de la date de mise en service de la rente	Pourcentage minimum du capital et des versements investis sur les fonds en euros
Moins de 2 ans	90 %
Entre 2 et 5 ans	80 %
Entre 5 et 10 ans	65 %
Entre 10 et 20 ans	40 %
Plus de 20 ans	Libre

VALEUR DE TRANSFERT DE VOTRE ADHÉSION AU CONTRAT M PERP ⁽¹⁾

La valeur de transfert de l'adhésion est égale à la somme des valeurs de transfert de chaque support d'investissement.

Compte tenu du caractère multisupport du contrat et d'un versement réalisé sur une ou plusieurs unités de compte, **il n'existe pas de valeurs de transfert minimales exprimées en euros** de la totalité du contrat de l'adhérent. Les valeurs de transfert indiquées ci-dessous sont données à titre d'exemple et ne prennent pas en compte les éventuels versements ou arbitrages ultérieurs.

SUPPORT EN EUROS

Pour un versement réalisé sur le fonds en euros, la valeur de transfert est égale au montant revalorisé conformément au point 3⁽⁵⁾.

À titre d'exemple, le tableau ci-après décrit l'évolution, sur les huit premières années, de la valeur de transfert exprimée en euros. Ces valeurs, qui tiennent compte des frais annuels de gestion (FAG), ne constituent cependant que des minima auxquels s'ajoute la participation aux bénéfices.

Complétez la première case de la colonne 1 du tableau suivant

(A) : part du versement initial versée sur le fonds en euros, exprimée en euros

Au terme de l'année	1	2	3	4	5	6	7	8
Cumul des primes brutes	(A) = _____ €	= (A)	= (A)	= (A)	= (A)	= (A)	= (A)	= (A)
Cumul des primes nettes	= (A)	= (A)	= (A)	= (A)	= (A)	= (A)	= (A)	= (A)
Valeurs minimales garanties	= (A) * 0,99320	= (A) * 0,98644	= (A) * 0,97973	= (A) * 0,97306	= (A) * 0,96644	= (A) * 0,95986	= (A) * 0,95333	= (A) * 0,94684

Les valeurs de transfert ci-dessus ne tiennent pas compte des frais de transfert, ni de l'éventuelle quote-part de moins-value qui pourra être constatée par Suravenir sur les actifs représentatifs du fonds en euros du plan (cf. point 10a⁽⁵⁾ de la notice).

SUPPORTS EN UNITES DE COMPTE

Pour un versement réalisé sur les unités de compte, la valeur de transfert exprimée en euros est égale au produit du nombre d'unités de compte détenues par la valeur liquidative de l'unité de compte (UC).

La valeur liquidative retenue pour le calcul en cas de transfert vers un autre PERP est la première valeur déterminée suivant la date de réception par l'assureur de l'acceptation du transfert par l'organisme gestionnaire du contrat d'accueil, sauf cas particulier(s) précisé(s) dans le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI), ou, le cas échéant, dans la note détaillée ou, selon le support, dans l'annexe complémentaire de présentation du support concerné, remis à l'adhérent lors d'un premier investissement sur le support concerné.

Dans tous les autres cas (conversion en capital en cas de primo accession à la propriété ou de rente inférieure à 480 €/mois, conversion en capital de 20 % maximum de la valeur du plan, rachat prévu au point 9 de la notice, décès, conversion en rente), la valeur liquidative retenue pour le calcul est la première valeur déterminée après la date de réception par Suravenir de la demande de l'adhérent accompagnée de l'ensemble des pièces justifiant du cas de sortie.

Exemple de calcul au terme de la première année pour un investissement net de frais sur versement(s) représentant 100 parts en début d'année : $100 \times (1 - 0,96\%) = 99,0400$ UC.

La valeur de transfert de l'UC en euros au terme de la première année est donc de $99,0400 \times$ valeur liquidative de l'UC au 31 décembre.

À titre d'exemple, le tableau ci-après décrit l'évolution, sur les huit premières années, de la valeur de transfert exprimée en nombre d'unités de compte d'un investissement net de frais représentant 100 parts. Ces valeurs de transfert tiennent compte des frais annuels de gestion (FAG).

Complétez la première case de la colonne 1 du tableau suivant

(B) : part du versement initial versée sur les unités de compte, exprimée en euros

Au terme de l'année	1	2	3	4	5	6	7	8
Cumul des primes brutes	(B) = _____ €	= (B)	= (B)	= (B)	= (B)	= (B)	= (B)	= (B)
Cumul des primes nettes	= (B)	= (B)	= (B)	= (B)	= (B)	= (B)	= (B)	= (B)
Nombre d'unités de compte minimal garanti	99,0400	98,0892	97,1476	96,2149	95,2913	94,3765	93,4705	92,5732

Les valeurs de transfert ci-dessus ne tiennent pas compte des frais de transfert, ni de l'éventuelle quote-part de moins-value qui pourra être constatée par Suravenir sur les actifs représentatifs du fonds en euros du plan (cf. point 10a⁽⁵⁾ de la notice).

Les prélèvements effectués sur la provision mathématique du contrat ne sont pas plafonnés en nombre d'unités de compte.

Pour les supports en unités de compte, Suravenir ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte mais pas sur leur valeur. La valeur de ces unités de compte, qui reflète la valeur d'actifs sous-jacents, n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

DÉCLARATION DE L'ADHÉRENT / INFORMATIONS⁽¹⁾

Je reconnais avoir reçu et pris connaissance de la Notice (Réf. 5093) comprenant la liste des unités de compte de référence et des caractéristiques principales de chaque support sélectionné dans l'un et/ou l'autre des documents suivants : Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI), note détaillée, annexe complémentaire de présentation.

Je reconnais également avoir été informé(e) du fait que les unités de compte ne garantissent pas le capital versé. De ce fait, le risque des placements est assumé par l'adhérent au contrat. Les performances de ces unités de compte doivent donc être analysées sur plusieurs années.

J'accepte d'être informé(e) de la conclusion de mon contrat par remise d'une lettre recommandée sous forme électronique et, sous réserve de la disponibilité des documents en version dématérialisée, de recevoir toute information, convocation, notification ou communication de la part de Suravenir et de l'Association d'Épargne pour la Retraite (AER), relative à ma adhésion au contrat M PERP (notamment certificat d'adhésion, notice, avis d'opéré, relevés d'information annuels, information intervenant dans le cadre des modifications apportées au contrat décrites en préambule de la notice), déposée par Suravenir ou l'AER au sein de mon espace personnel sur Internet et/ou par courriel dans ma messagerie personnelle à l'adresse électronique que j'ai indiquée précédemment.

Je suis informé(e) pouvoir renoncer à la présente adhésion pendant 30 jours calendaires révolus à compter de la date à laquelle je suis informé de la conclusion du contrat M PERP matérialisée par la réception du certificat d'adhésion. Cette renonciation doit être faite par lettre recommandée ou par envoi recommandé électronique, avec demande d'avis de réception, envoyée à l'adresse suivante : Suravenir -32 rue Général Paulet - BP 103 - 29802 Brest Cedex 9

Suravenir - Service Gestion Vie - TSA 20004 - 35917 Rennes Cedex 9 ou assistance-vie@suravenir.fr

Si votre demande de renonciation est envoyée par Chronopost, DHL ou TNT, veuillez utiliser l'adresse suivante : Suravenir - 232 rue Général Paulet - BP103 - 29802 Brest Cedex 9.

Elle peut être faite selon le *modèle de rédaction* ci-après : *"Je soussigné(e) (nom, prénom et adresse de l'adhérent) déclare renoncer à l'adhésion au contrat M PERP que j'ai signé le (_____) et vous prie de bien vouloir me rembourser l'intégralité des sommes versées dans un délai de 30 jours à compter de la réception de la présente lettre. Le motif de ma renonciation est le suivant : _____. Je reconnais également être informé(e) que toutes les garanties cessent à la date de réception par Suravenir de la lettre de renonciation. (Date et signature)"*.

J'atteste être soumis(e) à des obligations fiscales en tant que résident(e) ou citoyen(ne) de la France. Je n'ai aucune obligation fiscale dans d'autres Etats ou territoires.

Je demande l'exécution immédiate de mon contrat avant l'expiration du délai de renonciation de 30 jours prévu par l'article L. 112-2-1 du Code des assurances.

Des données à caractère personnel vous concernant sont collectées et traitées par Suravenir. Cette collecte et ce traitement sont effectués dans le respect de la réglementation applicable à la protection des données. Toutes les données collectées et traitées sont nécessaires pour la conclusion et l'exécution du contrat, et ont un caractère obligatoire. À défaut, le contrat ne peut être conclu ou exécuté. Vous disposez sur ces données de droits dédiés comme notamment un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, de limitation du traitement, de portabilité que vous pouvez exercer auprès de : Suravenir - Service Conseil - 232 rue Général Paulet - BP 103 - 29802 Brest Cedex 9 ou par email : conseilsurav@suravenir.fr. Vous pouvez vous reporter aux dispositions pré-contractuelles et contractuelles si vous souhaitez des informations complémentaires.

L'enregistrement de la présente demande est confirmé par un certificat d'adhésion. S'il ne vous était pas parvenu dans un délai d'un mois, nous vous remercions d'en informer Suravenir.

LE PRÉSENT BULLETIN ET L'ENSEMBLE DE SES ANNEXES VALENT PROPOSITION D'ASSURANCE

<p>Fait à : _____ le : ____/____/____ Signature de l'adhérent précédée de la mention « lu et approuvé »</p>	<p>Adhésion présentée par :</p>
---	---------------------------------

(1) Se reporter au document "Comment remplir votre bulletin d'adhésion ?"

(2) Se reporter à Présentation des supports d'investissement de la Notice ainsi qu'à l'un et/ou l'autre des documents suivants remis lors d'un premier investissement sur le support concerné et disponibles auprès de votre intermédiaire : Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI), note détaillée, annexe complémentaire de présentation.

(3) Votre premier versement aura lieu le mois suivant la validation de votre demande.

(4) Si vous dotez le contrat de l'option Versements Programmés et de l'option Rééquilibrage Automatique, la date des Versements Programmés doit être programmée entre le 1er et le 10 du mois. Si vous dotez le contrat de versements programmés et de l'option de rééquilibrage automatique, et si les versements programmés s'effectuent sur au moins un support d'investissement présent dans l'option, le montant des versements effectués sur ce support sera pris en compte lors de l'échéance de l'option et pourra provoquer un (des) arbitrage(s).

(5) Tous les points renvoient à la notice

MeilleurPlacement

MeilleurPlacement SAS, Société par Actions Simplifiée au capital de 100 000 euros, enregistrée au RCS de Rennes sous le n°494162233, immatriculée à l'Orias sous le n° 07 031 613 en qualité de Courtier et Mandataire d'intermédiaire en Opérations de banque et services de paiement, Courtier en assurance et Conseiller en Investissements Financiers (adhérent CNCIF n°D011939). Siège social : 18 Rue Baudrairie, 35000 Rennes. Tél : 02 99 30 06 43. Courriel : contact@meilleurplacement.com - Site Internet : meilleurplacement.com



Suravenir - Siège social : 232 rue Général Paulet - BP 103 - 29802 Brest Cedex 9.
Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital entièrement libéré 1 045 000 000 euros.
Société mixte régie par le code des assurances. Siren 330 033 127 RCS Brest.
Suravenir est une société soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09).

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez SURAVENIR à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de SURAVENIR.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

*Veillez compléter les champs marqués **

Nom / Prénom(s)* : _____
Nom / Prénom(s) du débiteur

Adresse* : _____
Numéro et nom de la rue

Code postal Ville

Pays

Coordonnées du compte* : _____
Numéro d'identification international du compte bancaire - IBAN (International Bank Account Number)

Code international d'identification de votre banque - BIC (Bank Identifier Code)

Nom du créancier : SURAVENIR

Identifiant Créancier SEPA (I.C.S) : FR37ZZZ263184

Adresse : 232 rue Général Paulet
29802 Brest cedex 9
France

Type de paiement* : Paiement récurrent / répétitif⁽¹⁾
 Paiement ponctuel⁽²⁾

Signé à* : _____ **le* :** ____/____/_____
Lieu Date

Signature(s)* :
Veillez signer ici

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

(1) Versements programmés pour les contrats Vie et Cotisations périodiques pour les contrats Prévoyance et les contrats Emprunteurs.
(2) Versement exceptionnel pour les contrats Vie et Cotisation unique pour les contrats Prévoyance.

DOCUMENT D'ENTREE EN RELATION

En application des différentes législations auxquelles nos activités sont soumises, nous vous prions de trouver ci-après les informations réglementaires qui régiront l'ensemble de nos relations contractuelles.

meilleurplacement.com est enregistrée à l'ORIAS sous le n°07031613 (www.orias.fr)

POUR NOTRE ACTIVITE DE CONSEILLER EN INVESTISSEMENTS FINANCIERS (CIF)



Membre de la CNCIF

Membre de la Chambre Nationale des Conseillers en Investissements Financiers (CNCIF), D011939, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). meilleurplacement.com fournit des conseils en investissement de manière non indépendante, dans le sens où, conformément à la réglementation qui lui est applicable, meilleurplacement.com peut percevoir des rémunérations, commissions ou avantages monétaires ou non monétaires en rapport avec la fourniture de la prestation de conseil, versés ou fournis par un tiers ou par une personne agissant pour le compte d'un tiers, sous réserve du respect des règles sur les avantages et rémunérations imposant l'information du client, l'obligation d'amélioration du service et le respect de l'obligation d'agir au mieux des intérêts du client.

Principaux partenaires promoteurs de produits CIF : 123 IM, Vatel Capital, ACG Gestion, Apicap, Sofidy, Peref Gestion, La Française AM, Corum AM, etc.

POUR NOTRE ACTIVITE D'INTERMEDIAIRE D'ASSURANCE (COA)

Sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution ACPR, 4 Place de Budapest, 75346 Paris Cedex 9. meilleurplacement.com peut proposer au client une prestation de conseil de Niveau 1 : proposer un contrat cohérent avec les besoins et exigences du client. Dans ce cadre, meilleurplacement.com n'est pas soumis à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs entreprises d'assurance.

Principaux partenariats avec des entreprises d'assurance : Generali Vie, Generali Luxembourg (Groupe Generali), Apicil Assurances (Groupe Apicil), Suravenir (Groupe Crédit Mutuel Arkea), Spirica (Groupe Crédit Agricole), etc.

POUR NOTRE ACTIVITE D'INTERMEDIAIRE EN OPERATIONS DE BANQUE ET SERVICES DE PAIEMENT (COBSP ET MIOBSP)

Sous le contrôle de l'ACPR. Partenaires bancaires, financiers et services de paiement : My Money Bank, Gresham Banque (Groupe Apicil), Primonial financement, etc.

meilleurplacement.com n'a aucune participation, directe ou indirecte dans des sociétés d'assurance, société de gestion, établissements de crédit, établissements de paiement ou établissements de monnaie électronique ou fournissant des services de paiement ou toute entité contrôlant l'une de ces entités.

POUR NOTRE ACTIVITE DE TRANSACTIONS IMMOBILIERES (sans maniement de fonds)

Activité régie par la loi n° 70-9 du 02 janvier 1970 dite loi Hoguet et les lois, décrets et ordonnances s'y rattachant, sous couvert de la carte professionnelle n°3502 2018 000 029 607 délivrée par la CCI Ille-et-Vilaine (35) le 30/05/2018.

ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE ET GARANTIES FINANCIERES

Responsabilité civile professionnelle : dans le cadre de ces activités, meilleurplacement.com a souscrit à un contrat d'assurance le couvrant contre les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile professionnelle auprès de : MMA, 14 boulevard Marie et Alexandre Oyon, 72030 LE MANS CEDEX 9. Police n°112 788 909 (Montant de la garantie : 3 300 000 euros par sinistre, sans limite par an). **Garanties financières** : dans le cadre de ces activités, meilleurplacement.com bénéficie d'une garantie financière : MMA 14 boulevard Marie et Alexandre Oyon, 72030 LE MANS CEDEX 9. Police n°112 788 909 (Montant de la garantie : 115 000 € par année d'assurance - pour l'activité de transactions immobilières : 110 000 € par année d'assurance)

RECLAMATION – MEDIATION

Pour toute réclamation, le client s'adresse préalablement à **meilleurplacement.com** afin de trouver une solution amiable. La réclamation est adressée à **meilleurplacement.com**, Service réclamations, 18 rue Baudrairie – 35000 Rennes.

meilleurplacement.com s'engage à accuser réception de la réclamation dans un délai de dix jours ouvrables, puis à y répondre dans un délai de deux mois maximum à compter de la date de réception de la réclamation, sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées. Si la réponse apportée à sa réclamation ne lui apparaît pas satisfaisante, le client peut saisir le médiateur de la consommation compétent.

- Pour l'activité de conseiller en investissements financiers : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17 place de la Bourse 75082 PARIS CEDEX 02.
- Au titre des autres activités : CMAP – Service Médiation de la consommation - 39 av. F.D. Roosevelt 75008 Paris - consommation@cmap.fr.

TRAITEMENT DES DONNEES PERSONNELLES

Dans le cadre de ses prestations, **meilleurplacement.com** est susceptible de procéder au traitement de données personnelles intéressant le client, ce à quoi le client consent.

En application des dispositions de la loi n° 78- 17 du 6 janvier 1978 et du Règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, **meilleurplacement.com** s'engage à ne collecter et traiter les données recueillies qu'au regard des finalités de traitement convenues entre **meilleurplacement.com** et son client, à préserver leur sécurité et intégrité, à ne communiquer ces informations qu'à des tiers auxquels il serait nécessaire de les transmettre en exécution des prestations convenues, et plus généralement à agir dans le cadre des exigences réglementaires auxquelles il est soumis.

Le client est informé qu'il a le droit de demander au responsable de traitement l'accès aux données à caractère personnel, leurs catégories et leurs destinataires, la durée de leur conservation ou, à défaut, les critères utilisés pour déterminer cette durée, leur rectification, leur effacement et leur portabilité, ainsi que le droit de demander une limitation du traitement de ses données à caractère personnel, sur simple demande sur support durable (courrier, email, etc.). Adresser toute demande à : dpo@meilleurplacement.com. Le client a le droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) - 3 Place de Fontenay - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07

Je soussigné(e), M. Mme Prénom : Nom :	Je soussigné(e), M. Mme Prénom : Nom :
Reconnais(reconnaissons) avoir pris connaissance du Document d'Entrée en Relation avec meilleurplacement.com Fait à : Le :	
Signature	Signature

FICHE DE CONNAISSANCE CLIENT

Ce document est établi dans le cadre du Code Monétaire et Financier.
Les informations collectées ci-après font bien entendu l'objet d'un traitement confidentiel.

S'assurer d'une parfaite connaissance de votre identité, de votre situation et de vos objectifs, c'est pour **meilleurplacement.com** la nécessité de répondre à 2 impératifs :

- 1 **Vous garantir un conseil adapté** à votre sensibilité et vos objectifs et vous présenter une offre de solutions d'épargne en cohérence avec votre situation.
- 2 **Nous conformer à l'aspect réglementaire de notre activité**, notamment en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.

Le législateur a placé au centre de nos obligations la nécessité d'une vigilance accrue par le principe d'une parfaite connaissance de nos clients.

VOS COORDONNEES	
<p>M. Mme</p> <p>Prénom :</p> <p>Nom :</p> <p>Nom de naissance :</p> <p>Adresse :</p> <p>Code postal : Ville :</p> <p>Pays :</p> <p><i>Si différente, précisez votre résidence fiscale :</i></p> <p> Adresse :</p> <p> Code postal : Ville :</p> <p> Pays :</p> <p>Tél. mobile :</p> <p>E-mail :</p>	<p>Êtes-vous une Personne Politiquement Exposée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • au titre de votre fonction propre ⁽¹⁾ ? Oui Non <i>(1) si vous avez exercé depuis moins d'1 an une fonction politique, juridictionnelle ou administrative importante, ou avez cessé d'exercer une telle fonction depuis moins d'1 an.</i> • au titre de votre lien étroit avec une personne ⁽²⁾ ? Oui Non <i>(2) si un membre proche de votre entourage propre a exercé depuis moins d'1 an une fonction politique, juridictionnelle ou administrative importante, ou a cessé d'exercer une telle fonction depuis moins d'1 an.</i>

VOTRE SITUATION	
<p>Vous êtes né(e) le :</p> <p>Votre nationalité :</p> <p>Votre profession actuelle ⁽³⁾ :</p> <p><i>(3) Si vous êtes retraité(e) ou en recherche d'emploi, merci d'indiquer votre dernière profession exercée</i></p> <p>Nombre d'enfants à charge :</p>	<p>Votre situation familiale :</p> <p>Marié(e) Célibataire Pacsé(e)</p> <p>Concubin(e) / union libre / vie maritale</p> <p>Séparé(e) de corps Divorcé(e) Veuf(ve)</p> <p><i>Si vous êtes marié(e) ou séparé(e), merci de préciser votre régime matrimonial :</i></p> <p>Communauté réduite aux acquêts (régime légal)</p> <p>Séparation de biens Communauté universelle</p> <p>Participation aux acquêts</p>

VOS REVENUS

Revenu annuel net de votre foyer
salaire, traitement, primes, loyers perçus, etc.

- Moins de 30 000 €
- Entre 30 001 € et 50 000 €
- Entre 50 001 € et 90 000 €
- Entre 90 001 € et 140 000 €
- Entre 140 001 et 200 000 €
- Plus de 300 001 €

Selon votre situation actuelle, à combien estimez-vous votre capacité à épargner chaque mois :

VOTRE PATRIMOINE ET VOS CREDITS

Connaître la répartition de vos actifs permet d'évaluer l'exposition au risque de votre patrimoine mobilier.

COMPOSITION DU PATRIMOINE DE VOTRE FOYER

Quelles sont les valeurs actuelles de :

- Votre résidence principale :
- Votre(vos) résidence(s) secondaire(s) :
- Votre immobilier locatif (*dont SCPI*) :

Le cas échéant

Capital restant dû de vos crédits immobiliers :

Epargne de court terme :

sans risque (livrets, LDDS, CEL, PEL, etc.)

Assurance-vie - Fonds en Euros :

Assurance-vie - Unités de Compte (UC) :

PEA, compte-titres :

Autre :

Epargne salariale - PEE..., FCPI, FIP, FCPR, SOFICA, etc.

VOTRE PROFIL

Définir **votre profil d'investisseur** , c'est mesurer votre sensibilité au risque. Cette information est mise en perspective avec vos exigences et objectifs pour définir l'adéquation de la (des) solution(s) d'épargne retenue(s).

MIEUX CONNAITRE VOTRE EXPERIENCE EN MATIERE FINANCIERE

Avez-vous déjà (*plusieurs réponses possibles*) :

- Passé un ordre de bourse vous-même :

Oui Non

Si oui

- Moins d'1 fois par an
- Entre 1 et 5 fois par an
- Très régulièrement

- Investi dans des OPCVM Actions :

Oui Non

- Investi dans des FCPI, FIP, FCPR, SOFICA ou directement dans une PME :

Oui Non

- Investi dans de la « Pierre-Papier » (SCPI, OPCI) :

Oui Non

Avez-vous déjà détenu un placement financier qui a connu une baisse de sa valeur ?

Oui Non

Si oui

A quel niveau de moins-value ?

5 % 15 % 30 %

Quel pourcentage de votre patrimoine mobilier cela représentait-il ?

< 5% entre 5 et 10% >10%

Quelle a été votre réaction ?

J'ai réinvesti J'ai fait le dos rond

Je l'ai mal supporté J'ai paniqué et j'ai vendu

MIEUX CONNAITRE VOTRE NIVEAU DE CONNAISSANCE EN MATIERE FINANCIERE

Quel est votre niveau de connaissance en matière financière ?
(1 seule réponse possible) :

Faible Moyen Confirmé

Selon vous :

- Le fonds en euros d'un contrat d'assurance-vie garantit votre capital :
Vrai Faux
- Un investissement en OPCVM présente un risque de perte en capital :
Vrai Faux
- On peut souscrire des parts de SCPI dans un contrat d'assurance-vie
Vrai Faux

Suivez-vous régulièrement l'actualité financière ?
(Internet, Radio, TV, Presse écrite)

Oui Non

De façon générale, pour votre patrimoine :

- Vous vous occupez vous-même de vos placements
- Vous prenez des décisions avec votre conseiller
- Vous confiez la gestion à des professionnels

Et, plus précisément, pour vos placements en Bourse :

- Vous vous occupez vous-même de vos placements
- Vous prenez des décisions avec votre conseiller
- Vous confiez la gestion à des professionnels

VOS ATTENTES ET OBJECTIFS PATRIMONIAUX

Sélectionnez vos **3 objectifs principaux** dans cette liste et classez-les, en cochant la case de la colonne appropriée, selon le degré de priorité que vous leur accordez, de 1 (le plus important) à 3 (le 3^{ème} le plus important)

	1	2	3
Protéger mon conjoint			
Préparer la transmission de mon patrimoine			
Optimiser la rentabilité de mon patrimoine			
Préparer ma retraite			
Obtenir des revenus complémentaires immédiats			
Me prémunir des accidents de la vie ou du risque de la			
Aider mes enfants			
Me constituer une épargne de précaution de court terme			
Me constituer un patrimoine à moyen / long terme			
Réduire mon impôt (IR et/ou IFI)			
Autre(s) - à préciser			

VOTRE PROJET D'INVESTISSEMENT

LA(LES) SOLUTION(S) D'INVESTISSEMENT RETENUE(S)	QUEL EST VOTRE HORIZON DE PLACEMENT ?
Assurance-vie	< 3 ans
Dispositifs de réduction d'impôts	3 à 8 ans
Immobilier	> 8 ans
SCPI	
Autre	

QUELLE EST VOTRE ATTITUDE PAR RAPPORT AU RISQUE SUR VOTRE CAPITAL ?

Il est convenu de considérer que :
« Plus le potentiel de rendement d'un investissement est élevé, plus cet investissement est risqué ».

Sur la base de cette affirmation, quelle variation annuelle (perte ou gain en capital) êtes-vous prêt(e) à accepter pour un investissement de 10 000 € ?

Aucune variation

Une variation comprise entre - 500 € et + 1 000 €

Une variation comprise entre - 1 000 € et + 2 000 €

Une variation comprise entre - 2 000 € et + 3 500 €

Une variation comprise entre - 3 500 € et + 5 000 €

LE CRITERE DE DISPONIBILITE DE VOTRE EPARGNE EST-IL IMPORTANT DANS LE CADRE DE CET INVESTISSEMENT ?

Oui, je souhaite pouvoir disposer de mon épargne à tout moment

Oui, je souhaite pouvoir disposer de 50 % de mon épargne à tout moment

Non, je dispose par ailleurs d'une épargne disponible à tout moment (Livrets, comptes, etc.)

ORIGINE DES FONDS

Quel montant envisagez-vous d'investir pour cette souscription ?

Ces fonds proviennent de :

- Une épargne déjà constituée
- Une vente de biens immobiliers
- Une succession ou donation
- Autre (merci de préciser) :

Nous attirons votre attention sur le fait que le conseil et/ou les préconisations de **meilleurplacement.com** se basent notamment sur les informations collectées sur ce document. Nous vous recommandons d'y notifier des informations complètes et sincères au risque d'altérer l'adéquation du conseil avec votre situation ; en cas de non-réponse à ce questionnaire, **meilleurplacement.com** ne pourra vous délivrer aucun conseil.

Votre situation familiale et/ou professionnelle peut évoluer ; nous vous invitons à informer **meilleurplacement.com** de toute modification afin de pouvoir actualiser votre situation et vérifier la cohérence de vos placements.

Prénom – Nom :

Date :

A :

Signature :

FCC/MP/08/2019

